

Non classifié

GOV/PGC/SBO/A(2012)2/FINAL

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

28-Feb-2012

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
COMITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

Annule & remplace le même document du 20 février 2012

Groupe de travail des hauts responsables du budget

**RESPONSABLES BUDGETAIRES DES PARLEMENTS ET DES INSTITUTIONS BUDGETAIRES
INDEPENDANTES DES PAYS DE L'OCDE
4ème réunion annuelle**

ORDRE DU JOUR ANNOTE

**Centre de conférences de l'OCDE, Paris
23-24 février 2012**

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Lisa VON TRAPP, au siège de l'OCDE
Tél. +33 1 45 24 81 33 - Courriel. lisa.vontrapp@oecd.org

JT03316709

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.



**GOV/PGC/SBO/A(2012)2/FINAL
Non classifié**

Français - Or. Anglais

4^{ème} RÉUNION ANNUELLE DES RESPONSABLES BUDGÉTAIRES DES PARLEMENTS ET DES INSTITUTIONS BUDGÉTAIRES INDÉPENDANTES DES PAYS DE L'OCDE

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Jeudi 23 février 2012

9:30 - 9:45 **Observations liminaires** du Secrétaire général adjoint de l'OCDE **Yves Leterme** et **présentation des délégués**

- **Président : Gilles Carrez**, Membre du Parlement, Rapporteur général de la Commission des finances, Assemblée Nationale, France.

9:45 - 10:00 **Allocution de bienvenue**

- **Gilles Carrez**, Membre du Parlement, Rapporteur général de la Commission des finances, Assemblée Nationale, France.

10:00 - 11:15 **Assainir les finances publiques tout en minimisant l'impact sur la croissance**

En 2011, la dette publique dans la zone OCDE a excédé le PIB et elle continue à croître. Dans nombre de pays, la stabilisation de la dette – ou ne serait-ce que de la ramener à un niveau plus acceptable – constitue un défi majeur. Cette séance permettra d'étudier quelles sont les conséquences d'une réduction des niveaux de la dette sur la croissance à court et à long terme. Les besoins d'assainissement sont considérables et une bonne partie de la réduction des excès de la dette devra provenir de meilleurs soldes primaires. A court terme, le rythme de l'assainissement devra équilibrer la nécessité du redressement budgétaires et les effets de l'austérité sur la demande globale. Toutefois un redressement lent demandera en fin de compte davantage de mesures d'assainissement. Ainsi, le redressement devrait viser à utiliser des instruments propices à une croissance à long terme. L'amélioration des positions budgétaires pourrait passer par une réforme des systèmes de transferts, une meilleure efficacité des services publics, l'élimination de dépenses fiscales injustifiées, et un accroissement des recettes par une modification de l'assiette d'imposition.

Président : Gilles Carrez, Membre du Parlement, Rapporteur général de la Commission des Finances, Assemblée Nationale, France.

Présentation : Eckhard Wurzel, Économiste principal, Division des Politiques macroéconomiques, Département des affaires économiques (ECO), OCDE.

Intervenant : Robert Chote, Président, *Office for Budget Responsibility (OBR)*, Royaume-Uni.

11:15 - 11:45 **Pause café**

11:45 - 13:00 Renforcer la gouvernance économique dans l'Union européenne

Compte tenu de la crise économique mondiale et de ses effets sur les finances publiques des États membres, les autorités de l'Union européenne ont fait part de leur intention de renforcer la gouvernance économique. Dans ce contexte, l'EPC a entrepris un examen des cadres budgétaire nationaux qui a établi un large panorama de leurs caractéristiques (par ex. règles fiscales, cadres budgétaires à moyen terme, et institutions budgétaires indépendantes) ainsi que des conseils de politiques. Au cours de cette session, on mettra en lumière les instructions relatives aux cadres budgétaires nationaux, ainsi que les processus d'examen et leurs principales conclusions, y compris celles relatives aux institutions budgétaires indépendantes. On abordera également le rôle des règles budgétaires nationales et des institutions au regard des règles propres à l'Union européenne dans la conception globale de la réforme de la gouvernance économique et budgétaire.

Président : **Daniel Hochedez**, Directeur, Service des Finances publiques, Assemblée Nationale, France.

Présentation : **Georges Tournemire**, Direction générale des affaires économiques et budgétaires, Commission européenne.

Intervenant : **George Kopits**, *Senior Scholar, Woodrow Wilson International Center for Scholars*, ancien Président du Conseil budgétaire, Hongrie.

13:00 - 14:30 Pause déjeuner**14:30 - 16:00 Table ronde – Les nouvelles institutions**

Dans les pays de l'OCDE, l'établissement d'institutions budgétaires indépendantes continue à se répandre. Depuis la dernière réunion des Responsables budgétaires des parlements, l'Australie, l'Irlande, le Portugal et la République slovaque ont créé des institutions nouvelles. Au cours de cette session, sera présenté un aperçu de plusieurs de ces institutions : leur état de développement, et les principaux thèmes de discussions soulevés. Le Président de séance indiquera quelles modifications ont été apportées l'année passée à la structure du Conseil de politique fiscale de la Suède.

Président : **Lars Jonung**, Président, Conseil de politique budgétaire, Suède.

Présentations : **John McHale**, Président, Conseil budgétaire consultatif, Irlande, *Established Professor and Head of Discipline*, Université nationale d'Economie de l'Irlande, Galway ; **Vikki Darrough**, *Inquiry Secretary, Joint Committee of Public Accounts and Audit*, Chambre des Représentants, Australie ; **Ludovit Ódor**, Conseiller du Ministre des Finances, Ministère des Finances, République Slovaque ; **Teodora Cardoso**, Présidente, Conseil sur les finances publiques, Portugal.

16:00 - 16:30 Pause café

16:30 - 17:45 **Evaluer l'impact des Conseils budgétaires sur la performance budgétaire – premières tentatives**

En dépit d'un actif débat au sein des cercles universitaires et politiques, l'analyse économique des « Conseils budgétaires » reste limitée et en grande partie informelle. En pratique, aucune évidence n'existe du lien entre ces institutions et la performance budgétaire des pays. Au cours de cette séance, qui se fondera sur un document préliminaire intitulé "*Fiscal Policies in Crisis mode: Has the Time for Fiscal Councils Come at Last*" (« Politiques budgétaires en période de crise : le temps des conseils budgétaires est-il enfin venu ? »), on s'efforcera de combler quelques lacunes en esquisant un modèle théorique et en cherchant des preuves empiriques de l'efficacité des conseils budgétaires, en s'attachant en particulier à leur impact médiatique, et en examinant si cet impact peut mener aux nécessaire changements de politique.

Président : **Bob Sunshine**, Directeur adjoint, *Congressional Budget Office (CBO)*, Etats-Unis.

Présentation : **Xavier Debrun**, Chef adjoint de division, Politique fiscal et surveillance, Département des affaires budgétaires, Fonds Monétaire International (FMI).

Intervenant : **Frits Bos**, Économiste principal, Finances publiques et Économie régionale, Bureau d'analyse de la politique économique (*CPB*), Pays-Bas.

18h00 **Réception – Salle Roger Ockrent**

Vendredi 24 février 2012

9:30 - 11:00 **Institutions budgétaire indépendantes et relations avec les médias**

Une communication efficace avec les médias est indispensable pour que les institutions budgétaires indépendantes influent sur le débat public concernant la politique budgétaire. De surcroît, et surtout au début, les médias peuvent s'avérer de précieux alliés. En même temps, conserver un haut profil médiatique pourrait exacerber les tensions avec les membres du gouvernement ou les fonctionnaires qui peuvent redouter des retombées médiatiques négatives, ou avec les législateurs qui peuvent imaginer qu'on leur vole la vedette. Au cours de cette séance, on examinera des exemples de stratégies utilisées par les différentes institutions dans leurs rapports avec les médias, leurs forces et faiblesses éventuelles, et la façon dont ces relations ont évolué au fil du temps.

Président : **Robert Chote**, Président, *Office for Budget Responsibility (OBR)*, Royaume-Uni.

Présentations : **Bob Sunshine**, Directeur adjoint, *Congressional Budget Office (CBO)* ; Etats-Unis ; et **Kevin Page**, Directeur parlementaire du budget, Canada.

11:00 - 11:30 **Pause café**

11:30 - 13:00 **Discussion sur les Principes à l'usage des institutions budgétaires indépendantes**

A l'issue de la session de la réunion 2011 des PBO consacrée aux : « *Services parlementaires du budget et conseils budgétaires – Institutions nouvelles et défis à relever* », les délégués ont demandé au Secrétariat de l'OCDE de travailler avec eux à la mise en œuvre de principes à l'usage des institutions budgétaires indépendantes. Un groupe de référence constitué de chefs et chefs adjoints de ces institutions a été constitué pour guider ces travaux. Les Principes préliminaires présentés ici pour discussion sont complétés par 15 notes par pays ; ils font état tant de disparités que d'un contexte spécifique à chaque Etat. Les Principes préliminaires se fondent sur les bonnes pratiques communément admises et sur les enseignements tirés de l'expérience. Ils se fondent sur les travaux antérieurs de l'OCDE et des PBO, notamment sur le document « *Independent Fiscal Institutions: Developing Good Practices* » (Institutions budgétaire indépendantes : mise en œuvre de bonnes pratiques).

Après l'exposé du **Secrétariat de l'OCDE**, **Georges Kopits**, *Senior Scholar*, *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, ancien Président du Conseil budgétaire, Hongrie, dirigera un débat portant sur le projet d'élaboration de Principes.

13:00 - 14:30 **Pause déjeuner**

14:30 - 16:00 Institutions législatives assurant une surveillance ex-post du budget

Cette séance sera consacrée à la présentation d'un schéma d'examen des principales institutions assurant l'examen et la surveillance du budget par les parlements. Plusieurs modèles généraux existent, avec quelques différences selon les parlements. Il existe toujours une Institution supérieure d'audit et une Commission dédiée, ou un mandat de surveillance partagé par un ou plusieurs commissions ministérielles. Dans les régimes parlementaires de type Westminster, et dans un petit – mais croissant – nombre de pays n'appartenant pas au Commonwealth, une agence d'audit indépendante (généralement le Vérificateur général ou le Conseil de vérification) font rapport au Parlement. Une Commission de vérification ou un Comité des comptes publics parlementaire mène ensuite une analyse poussée – souvent par le biais d'auditions publiques et de visites de terrain – et sanctionne si besoin les fonctionnaires, et/ou émet des recommandations destinées à améliorer les systèmes budgétaires. Dans la plupart des systèmes de Congrès, y compris les Etats-Unis, ainsi que dans quelques systèmes parlementaires, il existe une agence de vérification indépendante, mais la responsabilité du suivi de l'audit est partagée entre les commissions législatives ministérielles. Par contraste, dans les pays sous influence du Code Napoléon, les vérifications sont effectuées par une juridiction administrative, la Cour des comptes. Les parlements ne sont pas automatiquement destinataires des rapports et la Cour entreprend elle-même des actions disciplinaires en cas d'irrégularité des comptes. Dans ces types de régimes, existent différentes formes de collaboration entre la Cour et le parlement. Dans tous les systèmes, il n'existe qu'un faible lien entre le mécanisme de retour entre la surveillance post législative et l'examen du budget de l'année ultérieure. Une question clé se pose aux Responsables parlementaires des budgets, qui porte sur la façon d'utiliser les résultats des processus législatifs de vérification pour mieux documenter leur analyse ex-ante.

Président : Daniel Hochedez, Directeur, Service des Finances publiques, Assemblée Nationale, France.

Présentations : Mitchell O'Brien, spécialiste en Gouvernance et Chef de projet, Programme parlementaire, Institut de la Banque mondiale (sur la base d'un document préparé par Rick Stapenhurst, Conseiller parlementaire, Institut de la Banque mondiale); Eduard A.J. Groen, Chef du Département des affaires sociales et budgétaires, Clerc du Comité des dépenses publiques, Chambre des Représentants, Pays-Bas; et David Wilson, Clerc adjoint, *Select Committees*, Chambre des Représentants, Nouvelle-Zélande.

16:00 - 16:30 Rapport du Secrétariat de l'OCDE

Cette séance doit permettre de communiquer aux participants les informations les plus récentes sur les projets en cours et prévus de l'OCDE dans le domaine de l'élaboration du budget et celui des dépenses publiques. Elle donnera aussi aux délégués l'occasion de définir de nouveaux domaines prioritaires pour la suite des travaux, la nature de leur intérêt en la matière et leur volonté de participer à telle ou telle étude.

16:30 Clôture par le Président et le Secrétariat de l'OCDE.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Formulaire d'inscription

Les délégués sont priés de compléter le formulaire d'inscription ci-joint et de l'adresser au Secrétariat avant la réunion.

Séjour

Les délégués devront se charger d'organiser leur séjour à Paris. Des informations sur les hôtels situés près de l'OCDE et accordant des tarifs préférentiels aux délégués de l'OCDE sont disponibles à l'adresse : www.oecd.org/conferencecentre

Lieu de réunion

La réunion se tiendra au Centre de Conférence de l'OCDE, – *Château de la Muette* – situé : 2, rue André Pascal, Paris 16ème arrondissement. La station de métro la plus proche est “*La Muette*” sur la ligne 9, ou “*Henri Martin*” sur la ligne C du “RER”. De plus amples informations figurent sur le site de l'OCDE : www.oecd.org/conferencecentre

Sécurité et titre d'accès

Veillez noter que le siège de l'OCDE est un ensemble de locaux sécurisés. Les badges ne seront délivrés qu'aux délégués qui se seront préalablement inscrits et qui devront présenter un passeport ou une carte nationale d'identité. A l'entrée, les délégués devront également franchir un contrôle de sécurité du type portique d'aéroport. Veillez prévoir une quinzaine de minutes pour l'accomplissement de ces formalités.

Restauration

Le centre de conférences de l'OCDE offre plusieurs types de restauration :

- Un coin café, au cœur du centre de conférences de l'OCDE, ouvert de 8h30 à 17h00, où vous trouverez boissons et sandwiches.
- Un snack, ouvert de 8h00 à 17h00, proposant une restauration adaptée aux différents moments de la journée : petit déjeuner, déjeuner, collations.
- Un restaurant buffet vous accueillant de 11h45 à 14h15 et proposant plusieurs formules avec un large choix d'entrées, plats, grillades et desserts.
- Un restaurant proposant une cuisine simple et raffinée en service de table, ouvert de 12h00 à 14h00.

Accès internet Wi-Fi et Cyber Café

Un accès WiFi à internet est possible de partout dans le Centre de conférences, et le “cyber café” (ordinateurs, imprimantes, etc.) situé au sein du Centre de Conférences est également à la disposition des délégués.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée en anglais et en français, les deux langues officielles de l'OCDE, sera assurée pendant toute la durée de la réunion.

Réception

A l'issue du premier jour de réunion, jeudi 23 février 2012, le Secrétariat de l'OCDE convie l'ensemble des participants à un cocktail qui débutera à 18 heures au Château de la Muette, salle Roger Ockrent.